



Assemblée générale n° 7

lundi 1^{er} mars 2010

Chapelle de l'Oratoire, rue Tabazan 7

Présents : MM. Blyelle Horngacher Manou, Bourrit Blaise, Bugnion François, Candaux Jean-Daniel, Corthésy Bruno, Dunant Bernard, Durand Roger, Moynier Cyril, Page Claude, Parent Bruno, Peyrot Nicolas.

Mmes Babel-Guérin Eliane, Bühler Susanna, Candaux Claudine, Develey Yvette, Dunant Claire, Dunant Monique, Dunant Martinez Cécile, Gonzenbach Charlotte, Guggisberg Tony, Luka Lise, Maury Moynier Michèle, Moynier Elizabeth, Murbach Moynier France, Zechlin Ulrike.

Vingt et une personnes excusées.

En ouvrant la séance, le président remercie la paroisse de l'Oratoire de son hospitalité. Il salue la présence de Mmes Eliane Babel-Guérin, directrice de la Croix-Rouge genevoise et Yvette Develey, présidente ad interim de la Société genevoise de généalogie. Trois guides de Genève Tourisme nous font aussi l'honneur d'être parmi nous : Mmes Anna Hamilton, Anna Berardi et Jacqueline Guerard-Yeteran.

Procès-verbal de l'assemblée générale n° 6 du 16 novembre 2009 : il est adopté.

Rapport d'activité du comité

La préparation des manifestations a mobilisé l'essentiel des forces vives du comité, notamment le Coup d'envoi du 2 février qui a remporté un très vif succès. Le Lancement des manifestations aura lieu le 8 mai, ainsi que l'ouverture de l'Itinéraire de l'humanitaire et l'inauguration des Tentes aux Bastions. La restauration de la Tombe de Gustave Moynier le 21 août, l'émission d'un Timbre poste le 3 septembre, le dévoilement d'une Plaque commémorative à La Paisible le 9 septembre, l'Exposition du 21 septembre au 23 janvier 2011, le Colloque historique les 14, 15 et 16 octobre, et le Voyage commémoratif à Heiden les 30 et 31 octobre forment également un programme prometteur. L'Association concocte aussi des Produits alléchants comme deux Biographies succinctes, un Chocolat Aveline Dunant + Moynier, des Cartes postales, des Vins du centenaire, un Insigne et peut-être deux Arbres généalogiques géants.

Deux séances des membres nous ont permis de participer à l'installation officielle de l'Académie de droit humanitaire dans une Villa Moynier fraîchement restaurée, le 15 octobre 2009. Lors du Coup d'envoi, les membres ont pu revivre les hauts faits de la Société des arts et la réussite de la première Conférence internationale d'octobre 1863 au palais de l'Athénée.

Un voyage commémoratif est prévu pour le 30 octobre 2010, jour anniversaire du centenaire de la mort d'Henry Dunant.

Le financement obtient des résultats encourageants, mais le budget de certaines manifestations n'est pas tout à fait couvert.

Le soutien des Autorités est désormais acquis tant du Conseil d'Etat que de la Ville de Genève. Nous bénéficions déjà de la confiance et de l'aide de toutes les institutions Croix-Rouge concernées. De même, la collaboration avec des sociétés aux buts proches fonctionnent à merveille : Société Henry Dunant, Société genevoise de généalogie, Fondation Gustave Ador, etc.

La communication requiert notre attention : site internet, *Les cahiers du centenaire* n° 7, dépliant, presse et autres médias, logo nouveau, tentures et affiche.

Rapport de la trésorière

Tony Guggisberg présente un bilan positif : l'exercice 2009 se solde par un excédent de recettes de 5 500.- francs. Les fonds disponibles au 31 décembre avoisinent les 140 000.- francs, grâce à la générosité des membres, des sponsors et des mécènes.

Le comité propose à l'assemblée de lancer un Don spécial 2010 aux membres qui peuvent et souhaitent apporter un complément d'aide financière.

Rapport du vérificateur des comptes

Lise Luka lit le rapport d'Alberto Aliprandi qui recommande l'approbation des comptes et la décharge à la trésorière.

L'Assemblée approuve ces trois rapports et, sur proposition de Blaise Bourrit, félicite le comité pour son travail remarquable.

Statuts

A l'unanimité, l'assemblée générale adopte deux modifications aux statuts :

Article 1^{er} : « Association Henry Dunant + Gustave Moynier ». Cette modification est essentiellement symbolique dans la mesure où elle remplace un tiret par un signe d'union.

Article 18 : La clause de non retour a la teneur suivante :

« En cas de dissolution de l'association, l'actif disponible sera entièrement distribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit ».

Cette modification est exigée par le fisc genevois si nous voulons que l'Association puisse recevoir des dons déductibles des impôts.

Manifestations 2010

Elles sont décrites en détail dans le septième numéro des *Cahiers du centenaire*. Signalons que le 14 mars François Bugnion parlera à Liège d'Henry Dunant et de Gustave Moynier, que le 23 avril Olivier Jean Dunant mènera une délégation à Heiden pour l'ouverture des manifestations appenzelloises, que le 24 avril le président parlera d'*Henry Dunant diplomate* au Musée des Suisses dans le monde (château de Penthes) et que le 30 avril le président et la trésorière participeront à une journée Croix-Rouge à Strasbourg. Tous les membres sont invités à se joindre à l'une ou l'autre de ces manifestations complémentaires.

Cyril Moynier récolte toute la documentation iconographique possible, tant sur Gustave Moynier que sur Henry Dunant. Il prépare notamment un diaporama qui sera proposé au public dans une des Tentes aux Bastions.

Divers

L'Association collabore étroitement avec l'Académie qui siège dans la Villa Moynier, en lui fournissant une documentation iconographique, tant sur la période où la famille Moynier occupait le domaine que les trente années où le CICR en avait fait son siège.

et ... une page d'histoire

Les membres ont poursuivi la soirée sur les bancs de la chapelle de l'Oratoire pour entendre le président narrer la création, en ce lieu même, de l'Union chrétienne de jeunes gens. Ce lieu de culte mythique est également l'endroit d'où est partie la première mission internationale de secours aux militaires blessés.

La séance se termine à 22 heures, elle est suivie d'un buffet.



Elizabeth Moynier
secrétaire



Roger Durand
président

Genève, le 5 mars 2010